



Réouverture de l'école Mardi 12 mai

Chers parents,

Dans le cadre du déconfinement, il a été acté une réouverture des écoles le 11 mai et un retour **progressif** des enfants à partir du 12 mai.

Nous vous prions de bien vouloir trouver, dans ce courrier, l'ensemble de l'organisation spécifique définie conjointement par l'équipe enseignante et la collectivité au regard des consignes strictes du protocole sanitaire, pour la rentrée du 12 mai 2020.

Un protocole, valable du 12 mai au 30 mai, a été élaboré par un conseil de déconfinement réunissant Mme Ballu Berthelley, Mme Naudin, des représentants de parents d'élèves élus, les enseignantes et la directrice de l'école. Le compte-rendu sera mis en ligne sur le site de l'école.

Plusieurs éléments importants ont permis de finaliser cette organisation :

- le respect des directives nationales, du protocole sanitaire,
- l'adaptation des textes nationaux aux spécificités de notre école et de ses personnels,
- les possibilités organisationnelles des collectivités : SIVU, commune, Communauté de Communes

Ce document vise à vous informer quant aux modalités définies pour le retour en classe pour votre enfant mais aussi à vous accompagner dans les gestes essentiels à respecter pour ce retour. En tant que parents, vous avez un rôle essentiel à jouer.

I - Organisation du temps scolaire

Les enseignantes de l'école seront présentes, toute la semaine, à l'école pour assurer le présentiel, excepté Mme Brunet.

Mme Brunet (enseignante supplémentaire à mi-temps sur l'école) ne devrait pas être affectée à l'école. En effet, comme le veut le protocole sanitaire, afin de limiter au maximum le brassage des enseignants, elle devrait être affectée dans une autre école.

- ◆ Les horaires ont été adaptés pour pouvoir mettre en place le protocole sanitaire.

Journée type d'école

8h35 - 9h : temps d'accueil dans les classes.

9h - 11h45 : Temps de classe

11h45 - 13h30 : pause méridienne prise en charge par le personnel du SIVU

13h30 - 16h10 : temps de classe

16h10-16h25 : sortie des classes

◆ Les classes

Afin de respecter les mesures de distanciation suivantes, l'école et les salles de classes ont été réaménagées. L'école peut accueillir au maximum 57 élèves.

- 55 élèves seront de retour à l'école sur un effectif de 104, soit 53 %.

Pour la période du 12 mai au 30 mai (3 semaines), 11 CP ; 12 CE1, 13 CE2 et 19 CM2 seront scolarisés. Ces groupes seront fixes.

- Les CP, CE1, CE2, CM2 auront classe tous les jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi

- Un seul groupe pour les CP, CE1 et CE2.

- 2 groupes de CM2 seront constitués : un groupe de 9 et un groupe 10. Mme Coué enverra un mail aux familles pour préciser le groupe de l'enfant. Un groupe sera pris en charge par Mme Coué et l'autre, par Mme Milheres (collègue effectuant la décharge de direction).

◆ Rentrée échelonnée

Pour permettre aux enfants et aux adultes de se réappropriier les lieux et les consignes le plus sereinement possible, l'équipe enseignante propose une rentrée échelonnée.

- **Mardi 12 mai : accueil des 11 CP et des 19 CM2.**

- **Jeudi 14 mai : accueil des autres classes : 12 CE1 et 13 CE2 en plus des CP et CM2**

◆ Entrée / Accueil du matin

L'accueil s'effectue toujours par l'entrée principale : portillon vert.

Pas de temps de récréation, entre 8h35 et 9h. L'enfant va s'installer, dans la classe, après le lavage des mains. ***L'accès de l'école sera interdit aux parents.***

- Enfant(s) venant seul(s) ou accompagné(s) par leur parent :

L'enfant descend seul.

Exceptionnellement, le parent peut descendre échanger avec l'enseignant présent à l'accueil de l'école, en respectant strictement les mesures de distanciation sociale afin d'éviter les croisements. Il ne sera pas possible de parler avec l'enseignant de son enfant.

- Prise en charge des enfants venant de la garderie :

A 8h35, les enseignantes prendront en charge les élèves de la garderie, dans la cour de récréation.

- Enfant arrivant par le car :

Descente des élèves à la grille blanche et prise en charge par le personnel SIVU, dans la cour.

- Prise en charge des élèves de Bougon puis des élèves de l'école, par le personnel du SIVU.

L'équipe enseignante se répartira les postes : Mme Coué à l'accueil, Mme Tanguy en salle d'arts visuels (point d'eau), Mme Milheres entre les 2 salles de classe des CM2, Mme Chatellier et Mme Diermegard seront dans leur classe respective ; une agent du SIVU sera présente aux toilettes intérieurs.

◆ Pause méridienne

11h45 - 13h30 : sortie et retour en classe des CP et CM2

12h00 - 13h45 : sortie et retour en classe des CE1 et CE2

Prise en charge des élèves par le personnel du SIVU à 11h45 et 12h00.

◆ Sortie échelonnée de 16h10 à 16h25

16h10 : CP

16h15 : CE2

16h20 : CE1

16h25 : CM2

- Départ par le portillon vert : *l'enfant remonte seul.*

- Les enfants prenant le car ou allant à la garderie seront pris en charge à 16h25 par les agents du SIVU.

- Les enfants arrivant par le car, de Bougon seront pris en charge à la grille blanche par les familles, en respectant les mesures de distanciation sociale.

◆ Organisation au sein des classes

- Les élèves rentreront directement avec leur sac dans la classe. Pas d'accès au porte-manteau.
- Chaque enseignante décidera de ce que les enfants peuvent apporter de chez eux, à utilisation personnelle : coloriage, cahier de mandalas, livre.

- Chaque enfant aura sa place attitrée dans la classe.

- *Votre enfant devra rapporter tout son matériel de travail, ses trousse, son ardoise à l'école.* La réserve sera rendue à votre enfant.

- Aucun matériel collectif ne pourra être prêté.

Nous vous remercions de bien vouloir :

- fournir une gourde d'eau marquée avec le nom de votre enfant
(les gourdes restées à l'école pendant la fermeture vous seront redonnées).

- un paquet de mouchoirs
(les boîtes présentes à l'école ne peuvent plus être utilisées car elles sont collectives)

◆ Les récréations

Comme à l'habitude, il y aura une récréation le matin et une l'après-midi en respectant le lavage des mains avant et après la récréation.

2 lieux possibles :

- la partie en herbe devant l'école qui sera sécurisée par des barrières.

- la cour de récréation.

◆ Communication avec les enseignantes

- L'accès de l'école aux parents sera interdit.

- Il sera possible de discuter avec l'enseignante de son enfant à l'extérieur, en respectant la distanciation sociale.

- Suspension de l'utilisation du cahier de liaison. L'équipe enseignante demande aux familles de communiquer par l'envoi de mail à l'adresse de l'enseignante de son enfant.

- Les rendez-vous de parents sont suspendus jusqu'au 30 mai.

◆ Continuité pédagogique des enfants non scolarisés

Chaque enseignant va poursuivre la continuité pédagogique des élèves non scolarisés en adaptant très certainement son mode de fonctionnement. Les enseignants vont devoir assurer aussi bien le temps de classe que l'enseignement à distance.

II - Mesures barrières

Pour protéger vos enfants, vous protéger et protéger tous les personnels de l'école, tout le monde doit respecter les mesures sanitaires. Ces mesures portent sur tous les temps de prise en charge de l'enfant : temps scolaire et périscolaire, accueil à l'école, garderie, classe, récréation, restauration....

Chaque enseignante présentera aux enfants les gestes barrières grâce à des supports de l'éducation nationale ou d'autres supports.

1 - Avant l'arrivée à l'école

Vous avez en tant que parents, un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ces mesures de protection :

- *Il vous est demandé de prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école.*
- *En cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID 19 ou de fièvre supérieure à 37,8°C, vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école.*
- *A la moindre apparition de symptômes, l'école doit être avertie et votre enfant isolé.*

2 - Le maintien de la distanciation sociale

Dans les couloirs de l'école, quand les élèves vont devoir attendre, un affichage leur permettra de se placer pour mieux se rendre compte de la distance.



Dans les salles de classe, les bureaux ont été placés à 1,5 m du tableau ; 1 mètre minimum entre chaque bureau et un couloir de circulation a été installé = sens unique.



Dans la cour de récréation, un marquage au sol a été réalisé devant les toilettes, devant la grille blanche, l'entrée dans les classes et de la garderie.

Une place sur 2 va être banalisée sur les bancs autour des arbres.

Tous jeux collectifs sont collectifs sont supprimés.

3 - Les gestes barrières

Elles doivent être appliquées en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

L'école dispose d'un thermomètre frontal, de gel hydroalcoolique, de gants, de masques chirurgicaux pour l'équipe enseignante et pour tout enfant susceptible de déclarer des symptômes. (en attente de livraison lundi 11 mai)



➤ Le lavage des mains

Pour le lavage des mains, les élèves auront à leur disposition du savon et des essuie-mains en papier jetable comme à l'accoutumée. Chaque enseignant aura également dans sa classe un flacon de gel hydroalcoolique si besoin, les enfants ne doivent pas apporter le leur.

N'hésitez pas à expliquer les étapes pour bien se laver les mains à votre enfant.

Le lavage des mains sera réalisé plusieurs fois par jour et à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.



➤ Port du masque

Selon le protocole :

- *"le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage."*
- *"L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies, comme l'asthme."*
- *"Il appartient aux parents de fournir des masques à leur enfant."*

Si vous souhaitez que votre enfant porte un masque, vous en avez la possibilité.

Si tel est votre choix, votre enfant doit savoir s'en servir et savoir le porter.

Il devra gérer seul son masque, le porter toute la 1/2 journée en le portant dès son arrivée (4h) ou seulement pendant les récréations. Il faudra lui fournir autant de masques que nécessaire (si port une 1/2 journée = 2 masques, si port uniquement pendant les récréations = 3 masques).

Les masques seront individuellement rangés dans le sac de l'enfant, il en sera responsable. *Merci d'en informer l'enseignante si votre enfant aura un masque.*

Si la journée de votre enfant est très longue (garderie matin + garderie soir, prévoir autant de masques que nécessaire).

4 - La ventilation, le nettoyage et la désinfection des locaux

Voici l'organisation définie pour l'école :

Le nettoyage et la désinfection seront réalisés tous les jours dans les espaces utilisés.

Un 2ème nettoyage et la désinfection sera effectué sur la pause méridienne dans les sanitaires.

Les locaux seront aérés plusieurs fois par jour.

Chaque classe aura du produit désinfectant et une lavette pour pouvoir nettoyer les tables, les points sensibles (poignées de porte, interrupteurs...) en cas de besoin.

III - Protocole en cas de symptôme

- L'enfant sera isolé dans la salle d'arts visuels car il y a un point d'eau.
- Un masque lui sera fourni.

La température sera vérifiée à l'aide d'un thermomètre sans contact.

- Les parents seront appelés afin de venir chercher leur enfant en respectant les gestes barrières.

- Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

- Mme Coué contactera alors la DSDEN et l'Inspecteur de l'Education nationale.

- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolé la personne après quelques heures.

IV - Organisation du temps péri-scolaire

◆ Garderie

Les enfants d'élémentaire seront accueillis exclusivement sur le site de l'école élémentaire.

Le matin et le soir, aux horaires habituels, l'accueil de la garderie élémentaire se fera dans la cour de l'école.

- Constitution de 2 groupes (maximum 10 enfants), le plus fixe possible (groupe établi en fonction des inscrits)
- Lieu : 2 salles différentes : la garderie de l'élémentaire et la salle d'arts visuels de l'école
- Utilisation de la cour sans se croiser.

Aucun enfant ne sera accepté sans inscription au préalable auprès de Marie Naudin.

◆ Cantine

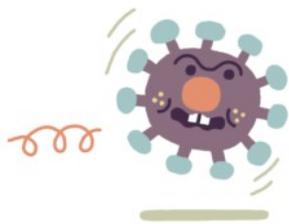
La restauration scolaire sera assurée. Un seul service mis en place.

Tous les agents seront équipés d'un masque et de gants, fournis par le SIVU.

- 2 entrées ; 3 points d'eau à disposition.
- Entrée et sortie échelonnées dans la cantine, après lavage de mains, chaque enfant sera placé.
- Pas de place attitrée. Les enfants se mettront à la suite.
- Service à l'assiette.
- Pas de panier, pas de pichet d'eau à disposition des enfants. Service à la demande.
- Les enfants ne débarrasseront plus.
- Sens de circulation mis en place.
- Temps de récréation qui s'effectuera dans les espaces autour de l'ancien collège : plusieurs cours possibles.
- Retour à l'école pour 13h30, pour les premiers groupes puis 13h45 pour les 2 suivants.

Aucun enfant ne sera accepté sans inscription au préalable auprès de Marie Naudin.





LES GESTES BARRIÈRES



* LE CORONAVIRUS *

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Tu as entendu parler du coronavirus, qui nous oblige à limiter nos déplacements et rester à la maison. C'est un virus, il n'est ni méchant ni gentil, mais il peut nous rendre malade, comme quand tu as la grippe par exemple.

Il est plus dangereux pour les personnes déjà malades et affaiblies. Il est donc très important d'éviter qu'il se promène partout ! Avec des gestes simples, il est facile de le combattre et de freiner les contagions !



MEMO et BONNES PRATIQUES A DESTINATION DES PARENTS

- J'explique les **gestes barrières** à mon enfant et je lui apprends à se laver les mains correctement.
<https://youtu.be/zz3QE46YZ9c>
- Je lui fournis des **mouchoirs en papier**.
- Je m'engage à **prendre la température** de mon enfant avant chaque départ pour l'école (la température ne doit pas dépasser 37,8°C).
- Je reste **joignable** toute la journée au cas où mon enfant présenterait des symptômes. Dans ce cas, je viens le chercher au plus vite.
- Je respecte strictement les **jours et les horaires indiqués par l'école**.
- Lorsque je dépose mon enfant à l'école :
 - Je dépose mon enfant au **point d'accueil indiqué**
 - Je **ne pénètre pas dans l'enceinte scolaire**,
 - Je respecte **les règles de distanciation sociale** et je les fais respecter à mon enfant aux abords de l'école.
- Je respecte exactement les **mêmes règles** lorsque je récupère mon enfant.
- Je **préviens l'école** si mon enfant ou moi-même présentons des symptômes ou avons été en contact avec une personne porteuse du virus et j'attends le délai de 15 jours avant de revenir à l'école.